

Quelques réflexions sur les migrations

De nos jours nous avons tendance, en Europe, en France, simples citoyens ou responsables politiques, à commenter, à dissenter, à s'opposer, sur le thème des migrations humaines : danger ou apport pour nos sociétés post industrielles et vieillissantes, mais qui restent attractives pour ceux et celles qui sont à la recherche d'un El Dorado, d'un monde simplement meilleur ; au risque de nous faire oublier que les migrations sont multiples, qu'elles concernent des domaines variés avant tout et qu'elles sont évolutives, dans l'espace et dans le temps même si certaines constantes sont à souligner ici ou là et que les déclarations intempestives de responsables politiques sur ce sujet relèvent plutôt de la posture que de la possibilité réelle de contrôler les flux migratoires.

1. La diversité des types de migrations :

Il existe des types très variés de migrations : celles animales bien connues avec les longs déplacements des oiseaux, des animaux en liberté, des occupants des mers ; qui d'entre nous n'a pas admiré la beauté des flamands roses ou des gnous en Afrique de l'est, des oies du Canada aux Etats-Unis, des requins baleine dans le goubet de Djibouti ? Mais souvent certains virus émergent, voyagent aussi et représentent des dangers réels pour les habitants de cette planète. Migrations de l'information, des œuvres d'art, des systèmes politiques, des finances (envois d'argent des émigrés vers leur pays d'origine) etc ..

Ces thèmes variés, avec le phénomène migratoire en commun feront l'objet de différentes communications au sein de l'Académie des sciences d'outre-mer dont j'assume la présidence, sans oublier les migrations humaines, sujet dont je souhaite vous entretenir aujourd'hui.

2. Les migrations humaines aujourd'hui : un mouvement fort et qui n'est pas près de s'arrêter :

Entre 2000 et 2015 le nombre de migrants a bondi pour atteindre un total de 244 millions de personnes vivant en dehors de leur pays d'origine dans le monde selon les sources des Nations Unies. Parmi elles, 60 millions sont des migrants et des réfugiés hors de leur pays d'origine et environ 6 millions sont "coincés" dans un pays ou une zone de transit ; 1 personne sur 112 est, soit un réfugié soit un demandeur d'asile soit un déplacé intérieur. La gestion hasardeuse de ces populations a aussi contribué à la création de camps de réfugiés de "longue durée". On compte aujourd'hui 32 camps de réfugiés installés depuis plus de 25 ans et ces colonies temporaires sont destinées à devenir des villes permanentes, privées toutefois d'infrastructures et d'activités économiques dignes de ce nom.

Il est intéressant de noter que malgré l'augmentation forte du nombre de migrants en valeur absolue, la proportion de migrants internationaux reste stable depuis 60 ans et s'établit

autour de 3 % de la population mondiale. L'une des raisons de cette stabilité étant le coût élevé du voyage pour le candidat au départ ; une famille économise souvent pendant 10 ans pour financer un départ ; depuis 2000 il est estimé que le coût de ces voyages s'élève à 15 milliards d'euros, montant qui a principalement bénéficié aux passeurs.

3. Des caractéristiques diverses des flux migratoires :

- les flux migratoires sont organisés :

L'émigration d'une cinquantaine de millions d'européens vers les États Unis à la fin du XIXème et au début du XXème siècle illustre bien cette organisation car les candidats au départ utilisaient des circuits structurés ; les courants actuels le confirment (émigration de Kayes au Mali etc...) d'où l'utilisation de "routes" par les passeurs. Il en va de même en ce qui concerne l'origine géographique des migrants : après l'année "syrienne" au sens large (les afghans etc...), il semble que l'on assiste à une (des) année(s) africaine(s) qui utilise la voie de la Méditerranée, centrale de préférence (en 2016, 93 % des migrants arrivés en Italie sont africains) suite à la fermeture de la route des Balkans et grâce notamment à la coopération

intéressée des autorités turques qui ont monnayé leur rôle de "garde-frontière" ; les chiffres indiquent que toujours en 2016 c'est l'Italie qui a reçu ces migrants qui ont transité par la Libye (181 000) devançant ceux passant par la mer Egée (175 000 migrants) 56 000 syriens se retrouvant bloqués dans des camps en Grèce.

- les nationalités des migrants évoluent :

Parmi les nationalités des migrants arrivés en Italie, 9 des 10 principales nationalités sont africaines (les bangladais faisant exception). Les nigériens représentent le contingent d'africains le plus élevé ; la raison de cet afflux est liée à la situation économique au Nigeria et là, on distingue ceux des migrants qui peuvent se prévaloir du droit d'asile (érythréens, soudanais, éthiopiens) et ceux qui sont poussés à l'émigration pour des raisons économiques (nigériens, guinéens et ivoiriens en particulier).

- la difficulté à opérer une distinction claire entre asile et réfugié économique, demain " climatique " :

Si la Convention de Genève propose une définition stricte du droit d'asile (elle individualise les persécutions, c'est à dire qu'il ne suffit pas d'appartenir à une ethnie, à une catégorie y compris

religieuse, menacée, il faut que la personne apporte la preuve qu'elle est persécutée ; les autres demandeurs entrent dans la catégorie des migrants économiques. Mais comment prouver que l'on est demandeur d'asile si sa maison, sa ville a été détruite sans pour autant entrer dans la définition de la Convention de Genève sur le droit d'asile ? De ce fait les migrations d'aujourd'hui sont "mixtes", elles sont un mélange de persécution et de la recherche d'un mieux-être économique et social.

- migrations et démographie : le cas de l'Afrique et du Sahel en particulier :

En 2015, les migrants en provenance des pays au sud du Sahara ne représentaient que 10% des migrants et la plupart de ces 32 millions de déplacés se trouvaient dans des pays voisins en Afrique tandis qu'une minorité, 9 millions selon l'OIM a réussi à venir dans l'un des pays de l'Union Européenne. Cependant ces chiffres, ces pourcentages pourraient changer rapidement étant donné l'explosion démographique constatée en Afrique dans les pays du Sahel en particulier.

Si les tendances actuelles se maintiennent, l'Afrique sub-saharienne devrait passer de 1,2 milliards d'habitants à 2, 5 milliards en 2050 soit

l'équivalent du quart de la population mondiale; l'Afrique est le seul continent au monde dans l'histoire de l'humanité qui a connu une telle explosion démographique: entre 1950 et 2050 le continent africain aura vu sa population multipliée par 10 et sa population urbaine par 20 ; par ailleurs chaque année ce sont 17 millions de jeunes africains dans l'ensemble peu ou mal formés qui se présentent sur un marché de l'emploi pas très large (PH Hugon : "Afriques : entre puissance et vulnérabilités " Paris Colin 2016) ; les pays sahéliens de leur côté devraient passer de 89 millions d'habitants en 2015 à 240 en 2050 et à 540 en 2100. Le seul Niger pourrait compter 200 millions d'habitants en 2100 contre 40 aujourd'hui ; si rien ne change, le Sahel devrait contribuer au tiers de l'accroissement démographique mondial en 2050. Ces tendances ne prennent pas en compte évidemment les éléments accompagnateurs de toute surpopulation à savoir guerres, épidémies, pandémies, famines, départs.

Il y a également d'autres moyens de mieux contrôler l'explosion démographique en cours les via un planning familial bien compris. Si en on prête à Houari Boumedienne la phrase qu'il aurait prononcée en 1967 "aucune bombe atomique ne saurait arrêter les masses affamées du sud attirées

par les riches pâturages du nord "(introduction à mon cours sur le monde arabe contemporain Sciences Po, Paris, 3ème cycle) et un peu plus tard, en 1974 à la Conférence des pays non alignés à Bucarest "la meilleure pilule c'est le développement". Les dirigeants algériens sont revenus entre temps sur le sujet et ont mis en place un système de planning familial.

Par ailleurs et d'après des études menées sur la jeunesse en Afrique par le professeur Hugon(cf op. Cité ci-dessus), il existe en Afrique la recherche, par une bonne partie de la classe moyenne (considérée comme telle dès que le revenu journalier dépasse les deux euros par jour !) une tendance à sortir du cycle infernal pauvreté/famille nombreuse /dépendance du clan familial comme vivre dans des résidences séparées du centre ville, avoir deux à trois enfants par famille, opter pour la monogamie, travail pour les deux époux etc...). Mais cette tendance reste embryonnaire et de nouveau, si tout continue en l'état, les 3 à 4 millions de sahéliens qui ont émigré vers l'Europe depuis les indépendances passeront à 40 millions d'ici la fin du siècle. Des études récentes indiquent que si à court terme le développement d'un pays donné permet dans un premier temps d'élargir la base de personnes de plus de moyens, ces moyens sont utilisés pour

financer le projet migratoire ; ce n'est que dans un second temps que le désir d'émigration baisse ; tout ceci à condition que démocratie et croissance économique soient au rendez-vous et que la démographie galopante perde en intensité (Maryline Baumand "migrations africaines : le défi de demain, the Youth and Leaders Summit, 2017 à Sciences Po) Face à ces défis que font les pays d'accueil ?

-les actions de l'Union Européenne :

Sans entrer dans le détail des programmes en cours et au-delà des divisions des querelles entre Etats Membres sur le sujet, l'Union Européenne a mis en place des mesures complémentaires les unes aux autres sans garantie sur leur effet durable et positif : sécurité des frontières maritimes avec FRONTEX , Sophia, EURNAVFOR etc... mise à disposition d'un Trust Fund de 1, 8 milliards d'euros disponibles pour financer des actions de développement durable (emploi pour les jeunes, formation, bonne gouvernance, programmes pour recycler et décourager les passeurs dans les pays de transit, Agades au Niger etc...) avec de surcroît des

accords avec les pays en première ligne (Afrique du nord, Libye etc ..) afin que ces pays bloquent ou à tout le moins, aident à la régulation des flux migratoires vers l'Union Européenne etc... Ceci tout en sachant les risques de chantage de la part des pays "associés" (comme par exemple, la Turquie d'Erdogan). D'aucuns se plaindront des montants trop faibles du Trust Fund, de son saupoudrage (28 pays éligibles !) ou encore l'absence de programmes de planning familial, certes toujours délicat à faire admettre lorsqu'ils ne sont pas "internalisés" par le pays concerné avec en sus, le facteur religieux qui n'est pas à négliger

-le facteur religieux:

Les pays sahéliens sont à majorité musulmane et par expérience vécue (Tchad, de 1969 à 1971, Niger, de 1973 à 1974, Mali, de 1988 à 1990) il n'est pas toujours facile d'aborder le problème démographique de façon sereine et franche sans que des arrières pensées ne soient prêtées à son interlocuteur. On retrouve des comportements similaires dans des pays à tradition catholique conservatrice (Rwanda avant le génocide) etc..; car la religion est souvent utilisée ou bien détournée à des fins politiques, de pouvoir, de domination voire d'exclusion. Dans un autre

registre je citerais l'appui à l'Ethiopie demandé par le Patriarche de l'église orthodoxe russe lors de la visite officielle du PM Meles en 2001, sous prétexte que les deux églises sont proches (l'éthiopienne et la russe) mais également parce que Pouchkine est un quarteron d'éthiopien. Cette "proximité" a joué son rôle dans le soutien apporté par les russes aux éthiopiens dans le cadre de la lutte du gouvernement éthiopien contre les islamistes somaliens . Les "supplétifs" serbes de l'empire austro hongrois, déçus par la promesse non tenue de les intégrer dans l'armée régulière, les austro hongrois émigrèrent vers le pays de "la douce orthodoxie", la Russie ("migrations" de Milos Tsankievitch ed Julliard) où les liens forts entre la Russie et la Serbie qui perdurent jusqu'à nos jours ; dans la même veine lorsque Chypre dut passer par les fourches caudines du plan ajustement du FMI et de l'Union Européenne, ce dernier a été accepté par les chypriotes forcés pour éviter que les russes ne mettent les 10 milliards d'euros nécessaires car là aussi, il s'agissait de renvoyer l'ascenseur aux chypriotes : pendant le communisme en ex URSS c'est l'église orthodoxe chypriote qui a aidé l'église russe à survivre etc.. Ce facteur culturel-religieux n'est pas à négliger ; si les migrants sahéliens ont des raisons de migrer massivement vers l'Union Européenne, comme les européens au XIXème et

au début du XXème siècle (famine en Irlande, crises économiques dans les pays scandinaves, dans le nord italien etc...) les populations de départ et d'arrivée étaient de même culture et souvent de même région. Les Amériques avaient besoin de main d'œuvre à l'instar de l'Union Européenne ou de certains de ses États Membres(dans une étude que j'ai consacrée à un siècle d'émigration vers les États Unis de 1860 à 1960, j'ai pu constater que pendant la crise de 1929 le solde migratoire est devenu négatif : plus d'émigrés repartaient vers leur pays d'origine ou vers un autre pays qu'il n'en entrant, de même il y a eu, toutes années confondues, un nombre important de migrants qui ne restaient pas dans leur nouveau pays d'accueil). Le danger est que cet obstacle qui s'ajoute à d'autres concernant l'intégration de tout migrant dans sa société d'accueil devienne un repoussoir de principe au détriment d'une politique raisonnée et dépassionnée d'immigration.

3. Et la France dans tout cela ? pays d'immigration plutôt qu'un pays d'asile :

La France n'est pas une terre "d'asile" mais plus celle qui accueille légalement des migrants au titre de conventions internationales signées avec la France (200.000 ressortissants non européens

obtiennent chaque année un titre de séjour) À l'inverse, le taux d'acceptation des demandeurs d'asile est très faible (moins de 20% et plutôt proche des 15%). La France a privilégié l'arrivée massive de main d'œuvre (Jusqu'à la seconde guerre mondiale la France va accueillir des populations qui vont renforcer sa force de travail dominée par la grande guerre avec notamment de forts contingents d italiens du nord qui s'installeront surtout en Savoie et dans le sud ouest ou des polonais dans les bassins miniers du nord de la France . Après la seconde guerre priorité sera donnée à une immigration souhaitée d'une façon ou d'une autre par les dirigeants Français 1946 : début de la venue de travailleurs algériens en nombre, dans les années 60 l'immigration espagnole, marocaine, tunisienne et de certains pays d'Afrique sub-saharienne est en forte hausse suite aux accords signés avec les pays de départ. Cependant en 1974, les flux migratoires commencent à être contrôlés et en 1976, Valéry Giscard d'Estaing décrète le droit au regroupement familial et entre 1997 et 1999, 100.000 sans-papiers sont régularisés. Les vannes de l'asile s'ouvrirent cependant lors de différentes crises mondiales (1956 :accueil de 10.000 réfugiés politiques hongrois puis ce sont entre 10.000 et 15.000 chiliens qui vont obtenir l'asile en France après le

coup d'état de Pinochet puis entre 1975 et 1985 ce sont 110.000 réfugiés en provenance du sud-est asiatique qui seront accueillis. Si la France reste un grand pays d'immigration de longue date, elle n'est pas malgré tout un pays d'asile. Ceci a pour conséquence que, un peu moins d'un quart des personnes qui vivent en France sont soit un immigré soit enfant d'au moins un immigré (source INSEE, INED). La France est un pays « d'infusion durable » , et non " d'invasion massive ", de populations étrangères caractérisée également par l'impuissance radicale des politiques à réguler les flux migratoires.

. Propos d'étape :

Les migrations ont existé de tout temps ; elles peuvent prendre des formes diverses (migrations temporaires - soldats en guerre - religieuses - Israël - de peuplement, forcées - déplacement de populations et pour des motifs variés (famine , desseins politiques etc. ..) Elles sont traumatisantes tant pour les sociétés d'accueil que pour les sociétés de départ (indiens d'Amérique, aborigènes, colonisations diverses etc...)

Pour les sociétés de départ, c'est souvent, les vider d'une partie de leurs forces vives et au plan économique et social des modifications de leur mode de vie : de nombreux villages en Algérie, au Maroc et dans d'autres pays vivent sous « perfusion financière » grâce aux chèques des migrants ; c'est le cas des migrants économiques philippins, sri lankais etc ...); et au mieux elles sont dérangeantes:

François Héran cite un extrait des verbatim des discussions entre le Général de Gaulle et Alain Peyrefitte ; on explique à de Gaulle qu'il faudra accueillir quelques milliers de pieds noirs, ce dernier se récrie " jamais nous n'arriverons à accueillir 10.000 personnes ; au total ce fut 100 fois plus (plus d'un million de personnes qui s'intégrèrent rapidement, tant bien que mal, il est vrai que, dans un pays en croissance économique encore soutenue, le partage d'une culture commune facilite le tout !!) ("Nous sommes un grand pays d'immigration pas un pays d'asile" voir le Journal, "le un", numéro 73). C'est dans cette région qu'au début du 20^{ème} siècle il y eut des émeutes à Aigues mortes entre autres qui firent une dizaine de morts parmi les ouvriers italiens accusés de "voler le pain des Français "!

Ces immigrations sont perturbantes et donc elles peuvent être un vecteur de destruction, de domination, de perversion (l "exportation " du système mafieux par les italiens du sud migrants majoritaires aux Etats-Unis ; ceux du nord de l'Italie , en général mieux formés professionnellement préférèrent émigrer vers l'Europe France le Royaume Uni ou vers l'Argentine) mais elles sont fréquemment un facteur d'enrichissement, de diversité pour les sociétés d'accueil. C'est pour cela que la construction de murs, de barrières pour empêcher des migrants de venir s'installer sur un territoire donné est la pire des solutions car sur un plan très terre à terre ce type de mesure qui peut entraîner l'économie du pays d'accueil à la récession et la priver de main d'œuvre pour la faire fonctionner. La tentation peut sembler forte parmi certains dirigeants européens d'imiter cette tendance, celle d'un repli sur soi car l'Europe devrait rester en première ligne de déplacements de population du fait de l'instabilité politique, économique et sociale qui continuera à régner dans sa périphérie. L'aide internationale devrait continuer notamment en Afrique une aide " qui peut servir de catalyseur si elle s'appuie sur des dynamiques endogènes avec une réorientation vers les zones sahéliennes qui sont les plus vulnérables par la conjonction de l'absence de

transition démographique , de faiblesse de contrôle des territoires , de radicalisme religieux d extension des trafics , de montée du terrorisme"(michailof 2015) . L'Europe continuera à avoir besoin de main d'œuvre pour épauler une population vieillissante tout en essayant de mieux maîtriser les flux migratoires même si la tâche s'annonce ardue car une évolution est en cours : les migrants "forcés" vont, dans les prochaines années, dépasser celui des migrants volontaires à cause des changements climatiques . Et à l'exception de déclarations ici ou là, la plupart des dirigeant européens n'ont, ni tiré les leçons du passé ni se sont préparés aux bouleversements sociétaux à venir

Yves Gazzo

Mars 2017